

CONSEIL D'ORIENTATION

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION N°2024-CO-14

OBJET : MODIFICATION DES CRITERES D'AGREMENTS DES PRATICIENS EN GENETIQUE

<u>Etaient présents :</u>	<u>Etaient absents :</u>
Professeur Stanislas LYONNET , président du conseil d'orientation	Madame Florence LASSARADE , sénatrice
Madame Mireille BACACHE-GIBEILI , membre de la Cour de cassation	Madame Patricia SCHILINGER , sénatrice
Professeure Rachel LEVY , experte spécialisée en biologie de la reproduction	Monsieur Pierre MEDEVIELLE , sénateur
Professeur Pietro SANTULLI , expert spécialisé en médecine de la reproduction	Madame Yvanie CAILLE , représentante du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé
Professeur Karim BOUDJEMA , expert spécialisé en chirurgie digestif et transplantation hépatique	Professeure Catherine PAILLARD , experte spécialisée en pédiatrie
Professeur Gérard AUDIBERT , expert spécialisé en anesthésie-réanimation	Docteur Lionel FAIVRE , pharmacien biologiste, spécialisé en thérapie cellulaire
Professeure Sylvie ODENT , généticienne	Madame Adèle BOURDELET , représentante de l'Association France AMP
Professeur Damien SANLAVILLE , généticien	
Monsieur Jean-Claude DUPONT , philosophe	
Madame Claire ETCHEGARAY , philosophe	
Docteure Bérengère BEAUQUIER-MACCOTTA , pédopsychiatre	
Madame Rachel TREVES , psychologue	
Madame Sara PIAZZA , représentante de la Ligue des droits de l'homme	
Monsieur Antoine LAZARUS , représentant de la Commission nationale consultative des droits de l'homme	
Monsieur Aziz ABERKANE , représentant de France Rein	
Monsieur Gilles BRABANT , représentant de l'association Alliance maladies rares	

Le conseil d'orientation,

- Vu l'article L. 1418-4 du code de la santé publique, et
- l'article R. 1418-17 du code de la santé publique.

DECIDE, à la majorité des membres présents de modifier les critères d'agrément des praticiens en génétique, tels qu'ils figurent dans le document annexé.

Fait à Saint-Denis, le 19 septembre 2024

Le président du conseil d'orientation de l'Agence de
la biomédecine



Stanislas LYONNET